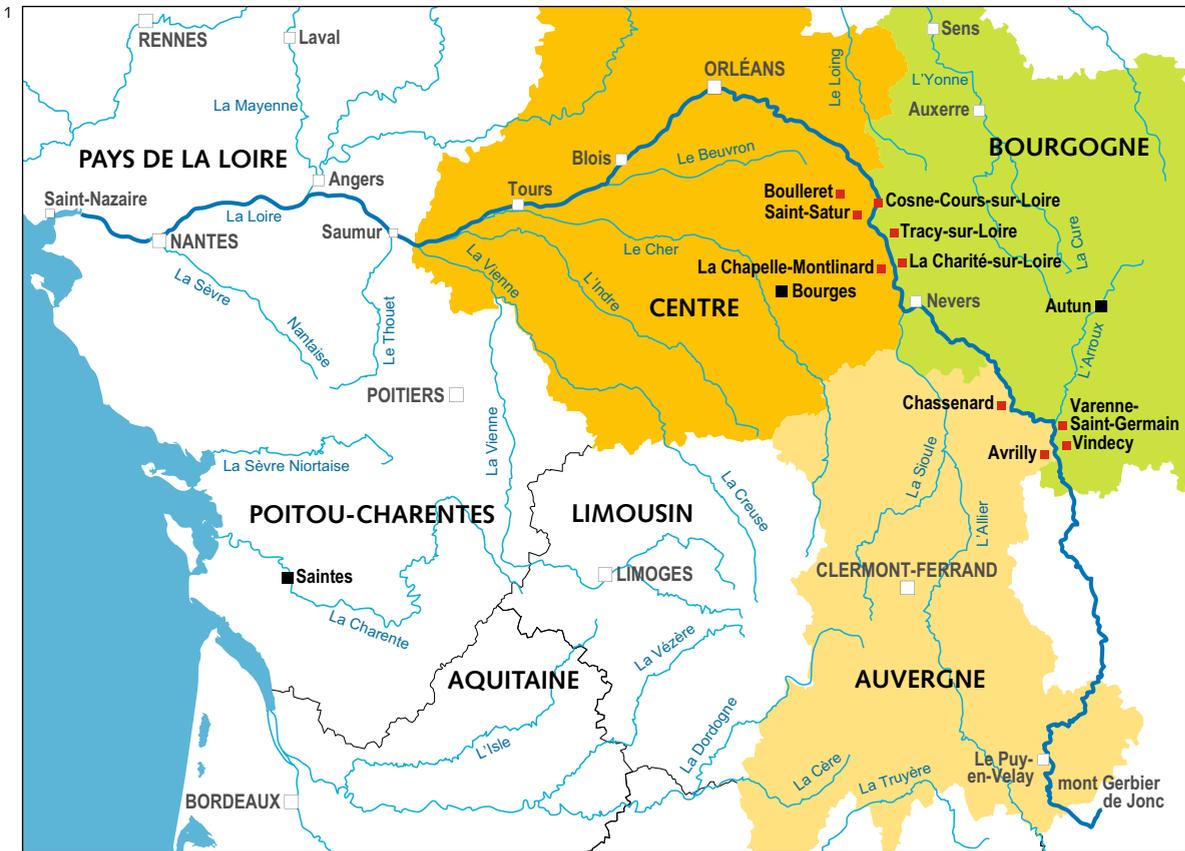


ARCHÉOLOGIE EN BOURGOGNE
PATRIMOINE IMMERGÉ : LA VIE QUOTIDIENNE EN
BORD DE LOIRE (AUVERGNE, BOURGOGNE, CENTRE)



LA LOIRE DANS TOUS SES ÉTATS

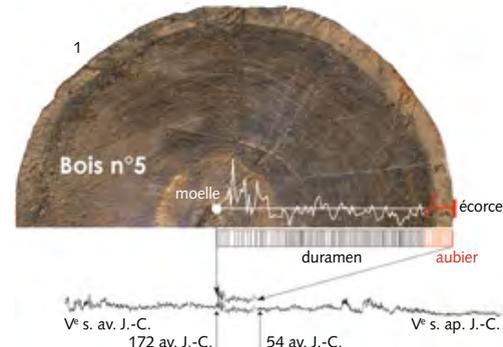
1. La Loire draine un bassin versant de 117 000 km² correspondant à 1/5 du territoire national. De l'Ardèche à la Bretagne, le fleuve traverse cinq régions (Rhône-Alpes, Auvergne, Bourgogne, Centre, Pays de la Loire) et douze départements (Ardèche, Haute-Loire, Loire, Saône-et-Loire, Allier, Nièvre, Cher, Loiret, Loir-et-Cher, Indre-et-Loire, Maine-et-Loire et Loire-Atlantique). Le bassin versant couvre quatre régions de plus : Languedoc-Roussillon, Limousin, Poitou-Charentes et Basse-Normandie.

La Loire est le seul fleuve d'Europe occidentale qui n'a jamais été canalisé, ce qui lui a valu la dénomination trompeuse de "dernier fleuve sauvage d'Europe", alors que, depuis le Moyen Âge, l'homme n'a cessé de l'endiguer et de la contraindre afin de se protéger des crues. Les paysages naturels et culturels ligériens résultent d'une suite ininterrompue d'interactions entre l'activité des Hommes et la dynamique du fleuve. Les vestiges archéologiques découverts récemment dans son lit témoignent de cette lente transformation. Depuis sa source, au mont Gerbier de Jonc, jusqu'à l'océan Atlantique où elle forme un estuaire à partir de Nantes, la Loire parcourt 1 012 km, ce qui lui vaut le titre de plus long fleuve de France. C'est un cours

d'eau au régime irrégulier, sujet à de fortes crues, liées aux influences climatiques (atlantiques et méditerranéennes), et à des étiages sévères, dus à son substrat imperméable et à l'absence de neiges éternelles pour l'alimenter. Dans la zone concernée par cette publication, la portion où la Loire borde la région Bourgogne par sa rive droite et une partie des régions Auvergne et Centre par sa rive gauche, deux types de crues existent : les crues cévenoles d'automne, les plus brutales, résultant de précipitations orageuses d'origine méditerranéenne, et les crues mixtes issues de la conjonction de précipitations d'origines océanique et cévenole. Les dernières crues historiques du XIX^e s. (1846, 1856 et 1866) sont de cette catégorie.



2



1



3



4

Les chenaux de la Loire bourguignonne ont conservé les témoins de diverses activités humaines qui se déclinent selon trois grandes catégories : des ponts, car la Loire a toujours constitué un obstacle à franchir, des aménagements destinés à protéger les berges de l'érosion et des structures liées à l'exploitation des ressources (pêcheries et moulins). De ces constructions très érodées par l'action des eaux du fleuve ne subsistent que les fondations. Constituées de bois, elles peuvent être datées selon deux méthodes : pour les piquets de petites dimensions par les analyses radiocarbones (¹⁴C) et, pour les gros pieux de chêne, par la dendrochronologie, méthode fondée sur l'étude des cernes de croissance

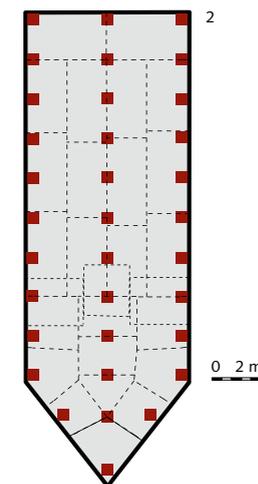
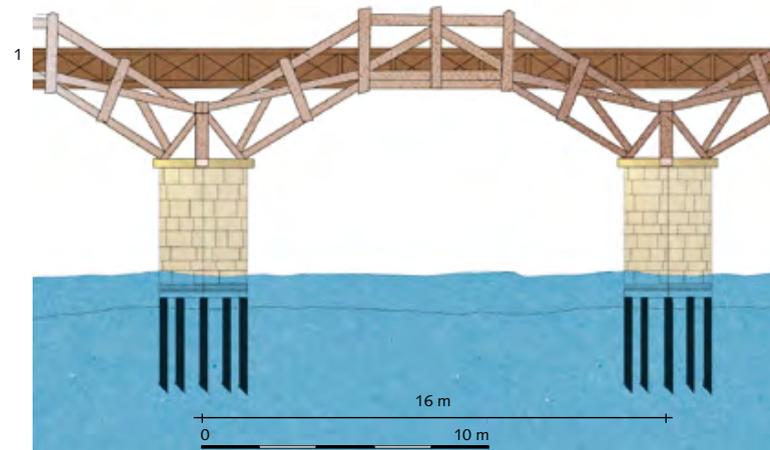
des arbres. Employée pour dater les ponts, elle a parfois permis d'en connaître la date de construction à l'année ou à la dizaine d'années près. Ces analyses, complétées par l'étude des archives et des anciens plans, donnent la position exacte du lit de la Loire à des moments précis de son histoire. Les données archéologiques et historiques enrichissent ainsi les connaissances sur l'évolution du fleuve pendant les deux derniers millénaires, depuis la fin de la période gauloise jusqu'au XIX^e s. L'accès à ces vestiges se fait au cours des périodes de très basses eaux, et nécessite le recours à des plongées ainsi qu'une adaptation des méthodes de l'archéologie terrestre au domaine immergé.

1. Analyse dendrochronologique d'une tranche de chêne prélevée sur un pieu de l'aménagement de berge d'Avrilly. C. Lavier

2. Evolution des chenaux de la Loire entre Varenne-Saint-Germain et Chassenard. Les vestiges du pont romain et de la pêcherie médiévale enfouis sous la berge étaient indétectables il y a 150 ans. La Loire emprunte aujourd'hui le tracé d'il y a deux mille ans, comme l'atteste la position du pont. R. Steinmann

3. Travail au fond de la Loire. P. Moya.

4. Bois du pont médiéval de La Charité-sur-Loire : les bois de fondation émergeant aux périodes de basses eaux sont très dégradés par un séchage brutal, la lumière, les variations de température et l'action érosive de l'eau. A. Dumont



FRANCHISSEMENT DE LA LOIRE

1. Saint-Satur (hameau de Saint-Thibault) : plan des pieux des deux ponts replacés sur une photographie aérienne. Depuis la construction de ces ponts, on constate que le tracé de la Loire s'est modifié : ils ne sont plus perpendiculaire au tracé du fleuve.
A. Dumont, P. Moyat

Entre les communes de Tracy-sur-Loire (58) et Saint-Satur (18), lorsque le niveau de la Loire est très bas, des pieux en bois et des blocs de pierre émergent. Ce sont les vestiges de deux ponts d'époque gallo-romaine, l'un en bois et l'autre à piles en pierre sur semelle de pieux. Le fait qu'ils se croisent à peu près au milieu du chenal actuel montre qu'ils n'ont pas été construits selon le même axe, ce qui atteste une modification du tracé de la Loire, les ponts étant toujours construits perpendiculairement au courant. Sous le hameau de Saint-Thibault, commune de Saint-Satur, localisé au débouché du pont sur la rive gauche, se trouvent les vestiges d'une ville romaine dont le développement daterait du I^{er} s. ap. J.-C. La présence

des restes de deux ponts successifs marque l'importance de ce point de franchissement qui permettait à la voie reliant Saintes à Autun de traverser le fleuve. On ne connaît pas l'extension de ces ponts, ni leur raccord avec la voie, car ils se prolongent sous les berges actuelles. Quatorze piles du pont en bois, réparties sur une longueur de 295 m, ont été topographiées. Elles sont de forme quadrangulaire, constituées de trois rangées de cinq pieux chacune, et renforcées par des contreventements plantés obliquement en amont et en aval. Aucun élément du tablier ou des renforts intermédiaires n'est conservé. Les analyses dendrochronologiques de huit pieux extraits à la pelle mécanique datent la construction de cet ouvrage des années 100/120 de notre ère.

À L'ÉPOQUE GALLO-ROMAINE

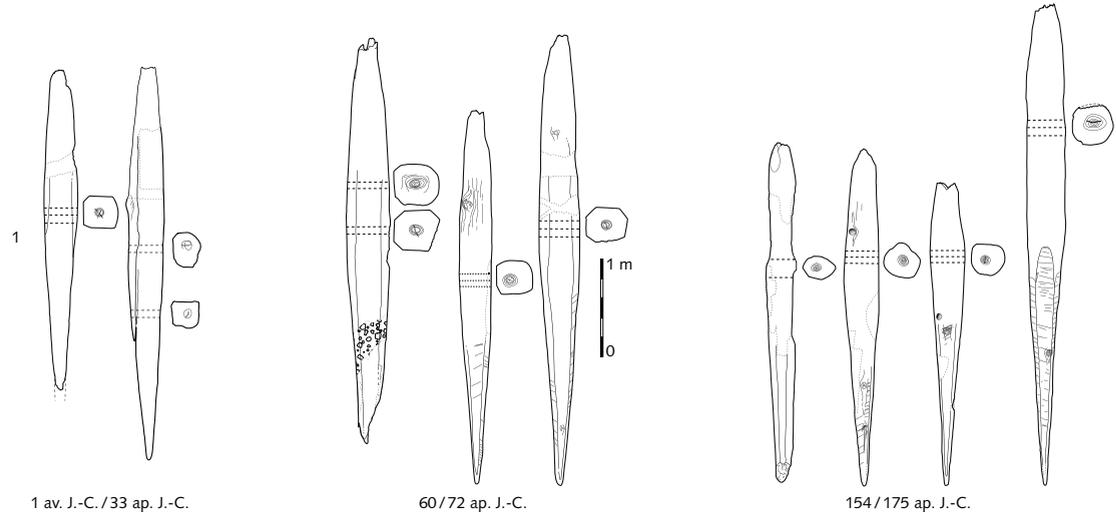
Dix-sept piles du pont mixte (piles en pierre, voûtes et tablier en bois) sont visibles sur une longueur de 255 m. Elles sont formées de trois rangées de pieux et possèdent, en amont, un avant-bec de forme triangulaire destiné à protéger la structure des chocs provoqués par les éléments charriés par le fleuve (trunks d'arbres, glace). La coupe des bois prélevés a probablement eu lieu dans l'intervalle 160/170 ap. J.-C. Le pont à piles en pierre a donc été construit à peine un demi-siècle après l'édification du pont en bois. Les analyses dendrochronologiques montrent que les arbres utilisés pour cet ouvrage étaient plus âgés que ceux employés pour le pont en bois. Ils sont également différents par leur croissance annuelle :

ils ont dû vivre dans un milieu fermé, ce qui implique un prélèvement dans une forêt primaire, non encore ou peu exploitée par l'Homme. Aucune pile n'a livré d'assise encore en place mais de nombreux blocs, tous en grès ferrugineux, gisent pêle-mêle dans le chenal. L'étude architecturale, effectuée à partir d'une quarantaine de blocs, montre la haute technicité de ce pont, dont les superstructures étaient sans doute charpentées. Le remplacement du pont en bois par un pont à piles en pierre témoigne d'une volonté d'assurer une pérennité à ce passage du fleuve, au moins jusqu'au II^e s. ap. J.-C. A cette époque, un autre pont existait à 15 km de distance seulement, à Cosne-Cours-sur-Loire (58), ce qui montre que la construction de pont était parfaitement maîtrisée à la période gallo-romaine.

1. Saint-Satur : proposition de restitution architecturale du pont à piles en pierre ; seuls les pieux de fondation sont conservés en place.
C. Lefevre

2. Saint-Satur : proposition de restitution de l'assemblage des blocs d'une pile du pont mixte.
C. Lefevre

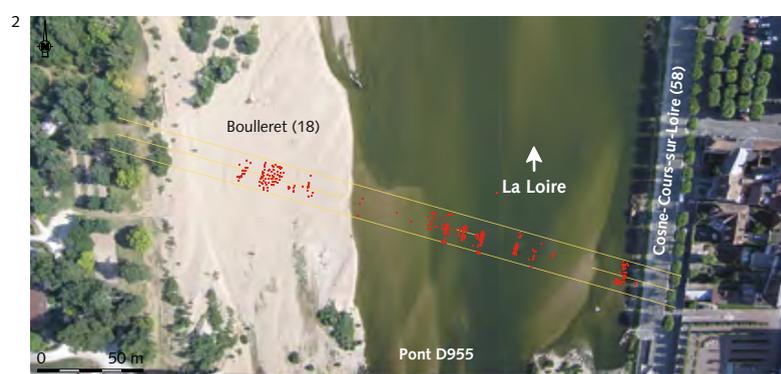
3. Vue des blocs dans le chenal.
A. Bouthier



1 av. J.-C. / 33 ap. J.-C.

60/72 ap. J.-C.

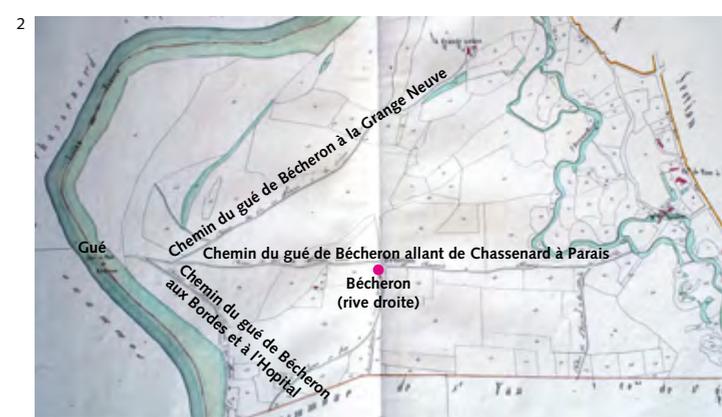
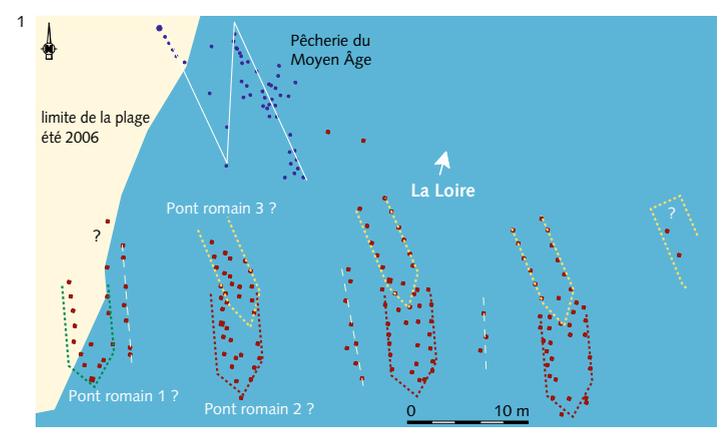
154/175 ap. J.-C.



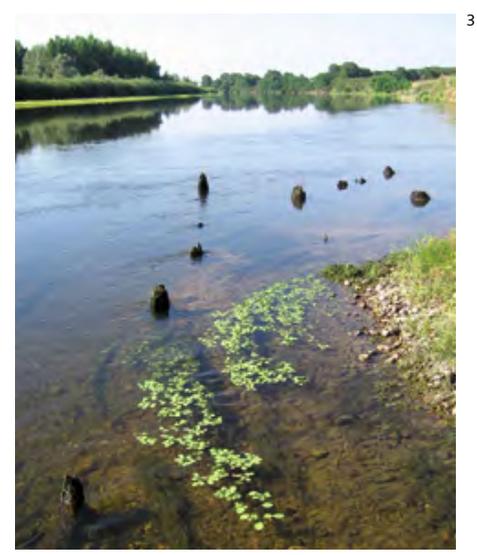
2



3



■ pieux gallo-romains
■ piquets médiévaux
■ pont romain 1 ?
■ pont romain 2 ?
■ pont romain 3 ?



3

1. Cosne-Cours-sur-Loire : pieux prélevés. On a identifié trois étapes de construction : la première datée de 1 av. J.-C./33 ap. J.-C., suivie, en 60/72 ap. J.-C., d'une phase de réparation ; la troisième date de 154/175 ap. J.-C. A. Dumont, P. Moyat

2. Cosne-Cours-sur-Loire : plan des pieux replacés sur une vue aérienne. A. Dumont, P. Moyat

3. Extraction d'un pieu de fondation du pont à la pelle mécanique ; les pointes ne sont pas renforcées par des sabots métalliques. M. Hamblin

Au niveau de la ville de Cosne-Cours-sur-Loire, antique ville de *Condate*, un pont permettait à la voie venant de Bourges de franchir le fleuve et de se connecter avec un axe longeant la Loire en rive droite. Le plan des pieux conservés dans le chenal est difficile à interpréter car ils ont été partiellement détruits par des travaux d'aménagement. Cependant, un sondage réalisé sous l'île de Cosne, le relevé de ce qui subsiste sous l'eau, et la datation par dendrochronologie de onze pieux livrent des informations essentielles sur ce franchissement. Comme à Saint-Satur, les pieux de fondation sont en chêne : ils atteignent et même dépassent pour certains 4 m de long, et leur section varie entre 40 et 45 cm.

Sept d'entre eux conservaient encore de l'aubier (derniers cernes de croissance de l'arbre). Ils ont été débités sur brin (la bille de bois a été utilisée dans son intégralité, sans être refendue) et on peut penser que seule la partie de la pointe était équarrie, le reste du bois étant laissé brut. Là encore, étant donné l'âge de ces arbres (80, 100, 150 et jusqu'à 240 ans pour l'un d'entre eux) et les dimensions qu'ils pouvaient atteindre, on suppose qu'un arbre a servi pour confectionner, au maximum, deux pieux. Sur les deux sites de Saint-Satur et de Cosne, il faudra attendre le XIX^e s. pour que des ponts soient reconstruits, le franchissement du fleuve se faisant, au cours des époques médiévale et moderne, par bac.

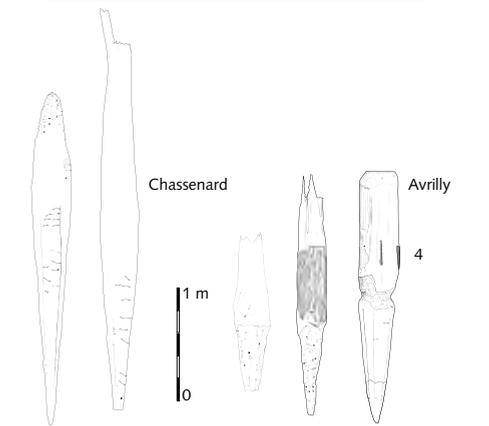
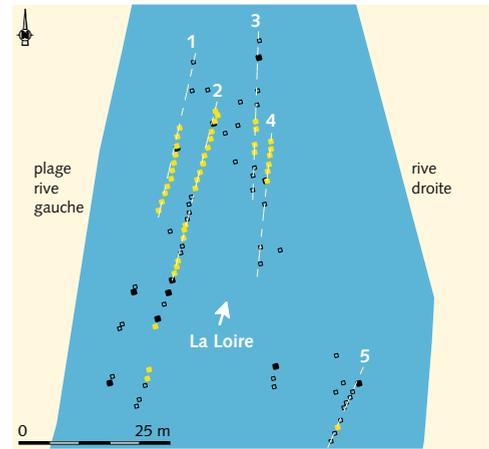
A hauteur de la commune de Chassenard (03), près de la rive gauche, 145 pieux en chêne émergent en période de basses eaux. À l'est, ils sont enfouis sous un banc de gravier qui sépare le bras actif d'un ancien chenal en cours de comblement. De section importante (40 à 45 cm), ils sont répartis en quatre groupes correspondant aux fondations de piles d'un ancien pont en bois. Une analyse plus fine du plan laisse penser que plusieurs états de ponts ont pu exister, hypothèse confirmée par une première série de cinq datations ¹⁴C réparties entre le milieu du I^{er} s. av. J.-C. et le début du III^e s. ap. J.-C. Des tranches complètes de bois ont ensuite été prélevées pour analyse dendrochronologique.

Malgré leur diamètre important, ces bois ne possèdent pas plus d'une cinquantaine de cernes et sont parfois très noueux, ce qui en a rendu la lecture impossible. Ces caractéristiques sont liées au milieu dans lequel ces arbres se sont développés. De plus, un seul aubier était présent, mais incomplet, ce qui n'a pas permis d'obtenir les dates d'abattage précises : l'ensemble s'établit entre les années 2 av. J.-C. et 137 ap. J.-C., ce qui précise les datations ¹⁴C. La présence d'un pont en ce lieu confirme le rôle important de cette portion de Loire dans le paysage de la Gaule romanisée. En effet, au XIX^e s., on avait déjà découvert à Chassenard, la tombe d'un sous-officier de l'armée romaine au service de l'empereur Tibère, mort vers 40 ap. J.-C.

1. Chassenard : trois étapes de construction du pont au cours de la période romaine ; proposition d'après la lecture du plan des pieux de fondation. A. Dumont, F. Laudrin, P. Moyat

2. Cadastre napoléonien (1810) de la commune de Varenne-Saint-Germain montrant les différents chemins d'accès au bac et au gué de Bécheron : la traversée entre Varenne et Chassenard s'effectuait à gué ou par bac. Archives départementales de Saône-et-Loire, P. Moyat

3. Chassenard : pieux du pont romain en période estivale. A. Dumont



AMÉNAGEMENT DE BERGE DE LA FIN DE L'ÉPOQUE GAULOISE

Entre Avrilly (03) et Vindecy (71), la limite qui sépare les communes, les départements et les régions Auvergne et Bourgogne, coupe le chenal en oblique. Une centaine de pieux y est conservée : d'autres ont déjà été totalement détruits par l'érosion et plusieurs sont recouverts par les dépôts de sable et de gravier, ce qui rend leur organisation difficile à interpréter. L'analyse dendrochronologique de tranches de bois prélevées sur les pieux révèle que les lignes de pieux 1 et 2 ont été mises en place au cours de l'année 53 av. J.-C. : trois bois à aubier complet indiquent une coupe entre l'automne de l'année 54 av. J.-C. et le printemps 53 av. J.-C. Plusieurs bois à aubier incomplet, issus de la ligne 4, ont été coupés

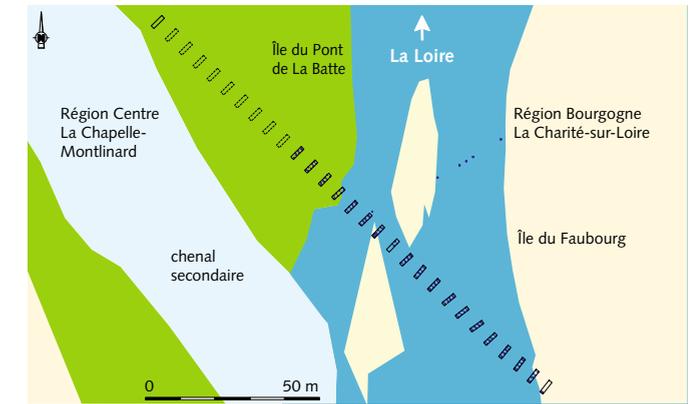
dans les années 40/30 av. J.-C. Pour les autres bois qui sont sans aubier, on peut seulement affirmer qu'ils ont été coupés à partir des années 50 av. J.-C. Les dates d'abattage se situent en pleine Guerre des Gaules, à une période où les épisodes d'affrontement semblent se multiplier. Les liens éventuels entre l'installation des pieux et ces événements historiques sont à rechercher dans les textes antiques et sur les sites archéologiques connus aux environs. La fonction de ce type d'aménagement peut être double : protection des berges contre l'érosion et quai permettant aux bateaux d'accoster. Les structures liées au domaine fluvial datées du I^{er} s. av. J.-C. sont rares, et cette découverte est à ce titre remarquable.

1. Pieux entre Avrilly et Vindecy. A. Dumont

2. Pieu prélevé : l'aubier préservé est de couleur claire. A. Dumont

3. Plan de répartition des pieux dans le chenal. Le choix des prélèvements a été guidé par les conditions d'accès aux vestiges : ligne 1, le travail était facilité par la faible hauteur d'eau ; ligne 2, les pieux recouverts d'un banc de sable trop important n'ont pas été dégagés ; lignes 3 et 4, le courant important a limité la découpe d'échantillons.
 ■ pieux prélevés pour analyse dendrochronologique
 ■ pieux datés par ¹⁴C
 A. Dumont, F. Laudrin, P. Moyat

4. Pieux du pont romain de Chassenard et de l'aménagement de berge d'Avrilly. A. Dumont, P. Moyat



UN PONT DU XIII^e SIÈCLE À LA CHARITÉ-SUR-LOIRE

La ville de La Charité-sur-Loire (58) est connue pour son prieuré clunisien fondé au XI^e s. Dans le petit chenal de la Loire, on a découvert les restes d'un pont daté du milieu du XIII^e s. dont la longueur reconnue à ce jour est de 202 m. Son extension totale est plus importante car il se prolonge à chaque extrémité sous deux îles qui se sont probablement formées après la ruine du pont. La cause de sa destruction reste inconnue : on peut penser à un épisode de crue particulièrement violent, qui aurait en partie modifié le tracé du chenal, obligeant les riverains à reconstruire le pont là où il se trouve encore aujourd'hui. Le pont médiéval ne porte aucune trace de réparation, ce qui révèle une durée de vie relativement courte,

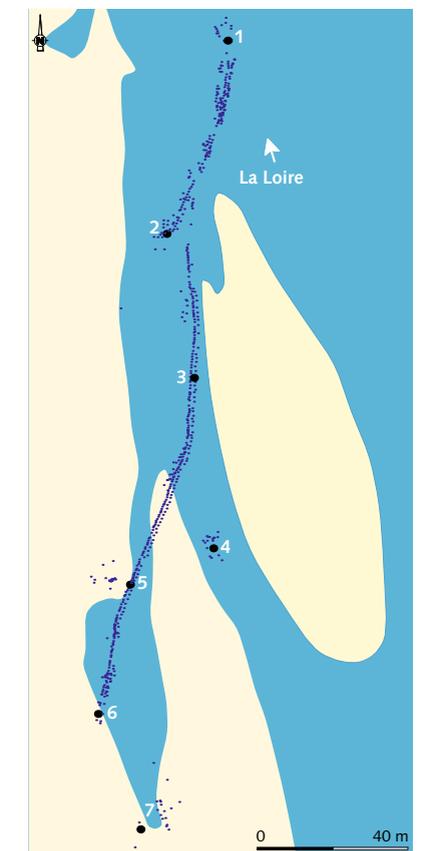
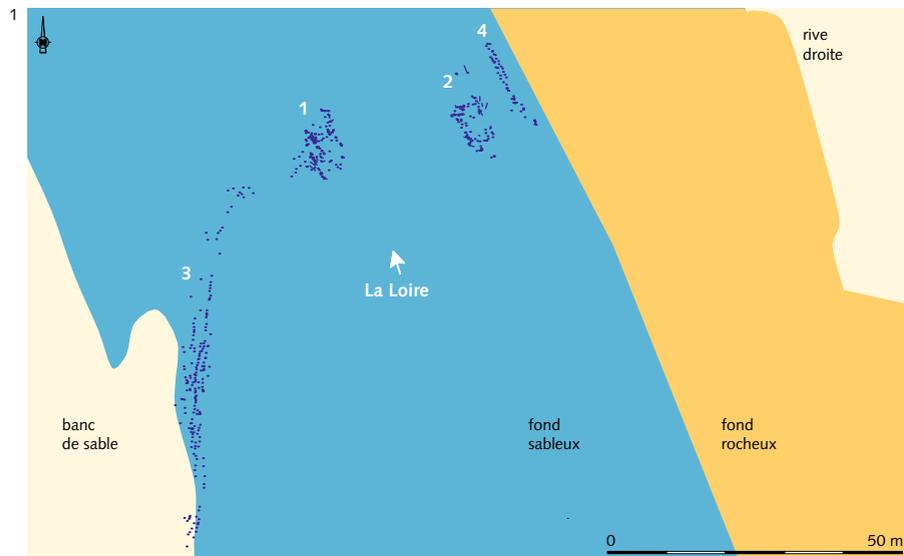
dix à quinze ans maximum, ce type d'ouvrage en bois nécessitant un entretien régulier. La Charité étant, au Moyen Âge, une étape sur le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle, le pont a peut-être été construit pour garantir le franchissement aux pèlerins. Édifié en 1249, il enjambait une Loire différente de celle que l'on connaît aujourd'hui, car son axe n'est pas perpendiculaire au chenal actuel. Le cours du fleuve a connu une importante modification qui l'a visiblement fait évoluer d'un tracé sinueux à un tracé plus rectiligne. D'autres études seront nécessaires pour préciser le cadre de cette évolution, mais on peut d'ores et déjà évoquer un probable impact sur le fonctionnement du fleuve du "Petit âge glaciaire", longue période de dégradation climatique qui débute au XIV^e s.



1. Les pieux de fondation du pont médiéval, vus en été. A. Dumont

2. La Charité-sur-Loire : l'axe de franchissement a probablement été fixé à cet emplacement au XV^e s. Il diffère de celui qui existait au XIII^e s., mis au jour lors de prospections réalisées dans le chenal. Le déplacement du pont témoigne des modifications importantes du tracé du fleuve entre la fin du Moyen Âge et le début de l'époque moderne. Gravure de Cl. Chastillon (1559-1616) publiée dans la Topographie française

3. La Charité-sur-Loire : plan du pont médiéval ; 29 piles espacées de 7 m, formées de huit pieux chacune. S. Couteau, G. Lemaire, A. Dumont, P. Moyat



DES MOULINS SUR LA LOIRE

Deux massifs constitués d'une accumulation de pierres et de bois correspondent probablement aux restes de deux piles ayant supporté des moulins. On peut supposer que le mécanisme était du type pendant, dispositif technique qui permettait à la roue de suivre les variations de niveau de la Loire. Une ligne de piquets disposés en biais dans le chenal forme une digue destinée à diriger l'eau sur l'une des deux piles. A 50 m de l'actuelle rive droite, 52 pieux implantés sur deux rangées parallèles marquent la position de la berge médiévale et correspondent à un possible appontement pour l'embarcation utilisée pour se rendre aux deux moulins. L'espace de 24 m qui sépare les deux piles constitue une passe suffisamment large pour la

navigation. De ces structures très érodées ne subsiste que la pointe des pieux et aucun objet n'est conservé à leur abord, la Loire ayant visiblement tout emporté. La présence des bois a cependant permis de faire des analyses ¹⁴C qui placent leur fonctionnement entre le milieu du XI^e s. et la fin du XIII^e s. D'après les archives du Prieuré de La Charité, un moulin pendant a existé sous le pont de cette ville, depuis le XIII^e s. jusqu'en 1520, date à laquelle un pont en pierre est construit et le moulin supprimé. Cependant, d'autres moulins ont pu exister, en dehors du pont afin d'exploiter de façon optimale le courant de la Loire. Au vu de ces découvertes, une nouvelle lecture des archives permettrait peut-être de les identifier.

LE FLEUVE ET LE PRIEURÉ CLUNISIEN

Dans les bras de Loire, entre La Charité-sur-Loire et La Chapelle-Montlinard (18), plusieurs lignes de piquets ont été découvertes. Elles s'étendent parfois sur une centaine de mètres, et coupent le chenal en biais. Ce sont les restes d'anciennes pêcheries destinées à piéger les poissons migrateurs qui remontaient le fleuve (anguilles, aloses, saumons, etc.). Le nombre important de piquets et leur disposition sur plusieurs rangées, avec des éléments parfois décalés, indiquent un fonctionnement sans doute assez long, accompagné de multiples réparations. Dans les archives du prieuré de La Charité, on trouve une mention d'écluse à poissons, et plus précisément à saumons, à la fin du XII^e s. : "Théodoric donna à Nostre-Dame-de-La-Charité

(...) la disme des saumons de leur escluse des Fourneaux sur la rivière de Loyre". Ces pêcheries ont été datées par ¹⁴C entre la fin du XI^e et le XIV^e s. Elles témoignent d'une exploitation des ressources halieutiques de la Loire, à une période où la consommation de poisson est étroitement liée aux prescriptions alimentaires de la religion chrétienne. La construction du prieuré clunisien de La Charité a d'ailleurs débuté au milieu du XI^e s. Il apparaît évident, au vu de la quantité de vestiges conservés dans la Loire, que le fleuve a joué un rôle primordial dans le choix de son implantation puis dans le développement et la richesse du site. La mise en place et l'entretien de structures destinées à la pêche et à la meunerie, montrent une exploitation intense du milieu aquatique.

1. Vue de l'une des pêcheries médiévales de la Charité-sur-Loire prise en été, au moment des basses eaux.

P. Moyat

2. Plan des pieux des pêcheries dont ceux datés par ¹⁴C :

- 1 : 1274 / 1391
- 2 : 1216 / 1290
- 3 : 1278 / 1394
- 4 : 1280 / 1395
- 5 : 1295 / 1401
- 6 : 1287 / 1394
- 7 : 1223 / 1291

■ pieux datés par ¹⁴C
A. Dumont, P. Moyat,
G. Lemaire

1. Plans des pieux et piquets :
1 et 2 : massifs de piles de moulin pendant

3 : pieux et piquets de la digue dirigeant l'eau vers les moulins
4 : pieux et piquets de l'appontement.

A. Dumont, G. Lemaire, P. Moyat

2. Deux autres massifs de pile espacés de 25 m ont été découverts à 200 m en aval : il peut s'agir des vestiges de deux moulins pendants.

A. Dumont, G. Lemaire, P. Moyat

3. Au premier plan, pieux d'une pêcherie encore en place ; au second plan, la ville de La Charité-sur-Loire.

P. Moyat



L'ÉTAT ET LE PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE

Le Ministère de la Culture, en application du Livre V du Code du Patrimoine, a pour mission d'inventorier, protéger et étudier le patrimoine archéologique.

Il programme, contrôle et évalue la recherche scientifique tant dans le domaine de l'archéologie préventive que dans celui de la recherche programmée.

Il assure également la diffusion des résultats. La mise en œuvre de ces missions est confiée aux Directions régionales des affaires culturelles (Services régionaux de l'archéologie).



LE DÉPARTEMENT DES RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES SUBAQUATIQUES ET SOUS-MARINE

est un service à compétence nationale localisé à Marseille, relevant de la direction générale des patrimoines du Ministère de la culture et de la communication. Il a pour vocation de gérer le patrimoine archéologique subaquatique (lacs et cours d'eau) et sous-marin.



RECHERCHE/DONNÉES/ INFORMATION SUR LE BASSIN DE LA LOIRE ET SES AFFLUENTS.

Pour la période 2007-2013, le plan Loire grandeur nature s'est enrichi d'un volet Recherche/Données/Inform@tion, dont l'animation a été confiée à l'Établissement public Loire. Le développement, le partage et la valorisation de la connaissance à l'échelle du bassin fluvial ont rang de priorité, en particulier pour ce qui concerne la réduction de la vulnérabilité aux inondations, à la sécheresse ainsi que les espaces et espèces patrimoniales. S'appuyant sur l'expertise d'un Conseil scientifique, les actions soutenues dans ce cadre mobilisent des équipes de recherche de tout le territoire national, faisant appel à de nombreux champs disciplinaires. Une grande attention est portée à la restitution des travaux, accessibles sur le site www.plan-loire.fr



L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC LOIRE

est un outil des collectivités au service du développement durable du bassin de la Loire et ses affluents. Créé en 1983, c'est un syndicat mixte composé

de 7 régions, 16 départements, 18 villes et agglomérations, de 9 syndicats intercommunaux. Il contribue à la cohérence des actions menées sur l'ensemble du bassin de la Loire et ses affluents. Il assume la maîtrise d'ouvrage d'opérations menées à cette échelle, ou présentant un caractère interdépartemental ou interrégional. Son activité de coordination, d'animation, d'information et de conseil auprès d'un réseau d'acteurs et de coopération multinationaux le place comme structure référente.

Ses missions s'exercent dans 4 principaux domaines :

- Prévention et réduction du risque inondation
- Stimulation de la Recherche/Données/Inform@tion
- Gestion des ressources en eau stratégiques des deux ouvrages de Naussac et Villerest
- Aménagement et gestion des eaux.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Établissement public Loire :

Tél. : 02 38 64 47 70

site : www.eptb-loire.fr

mail : ddre@eptb-loire.fr



Maître d'Ouvrage :
l'Établissement public Loire

ARCHÉOLOGIE EN BOURGOGNE

Publication de la DRAC Bourgogne - Service Régional de l'Archéologie
39 - 41 rue Vannerie
21000 Dijon
tél. : 03 80 68 50 50

Responsable scientifique des opérations :
Annie Dumont / DRASSM, UMR 5594 ARTeHis

Coordination du numéro :
Michelle Hamblin / SRA - DRAC de Bourgogne, UMR 5594 ARTeHis

Texte :
Annie Dumont
Michelle Hamblin (coll.)
Catherine Lavier / C2RMF

Crédit photographique :
Alain Bouthier / UMR 8546, CNRS-ENS, Paris
Annie Dumont
Michelle Hamblin
Fabrice Ladrin / Bibracte
Catherine Lavier
Antoine Maillier / Bibracte
Philippe Moyat / ETSMC, UMR 5594 ARTeHis

Plans, relevés, DAO :
Sylvaine Couteau / INRAP Rhône-Alpes - Auvergne
Annie Dumont
Fabrice Ladrin
Catherine Lavier
Cathy Lefèvre / UMR 5594 ARTeHis
Georges Lemaire / DRASSM
Philippe Moyat
Ronan Steinmann / UMR 5594 ARTeHis
Cl. Chastillon (1559-1616) publiée dans la *Topographie française*

Directeur de collection :
Agnès Rousseau-Deslandes / SRA - DRAC Bourgogne

Maquette :
Laurent Jacquy

Graphisme :
Céline Henry

Impression :
Filigrane-Nitry

ISSN : 1771 - 6640

Dijon, 2011

